

## **FORMATION CPOM/EPRD**

**CPOM/EPRD, tout le monde en parle  
mais personne aussi bien que nous !**



**Une journée pour  
TOUT COMPRENDRE  
du CPOM et de l'EPRD**

**6 dates en avril/mai**  
Bordeaux - Paris - Tarbes  
Nîmes - St Étienne - Muhouse

- ▶ Directeurs d'Ehpad, Collaborateurs comptables et financiers, Chargés de mission dans les ARS et les Départements
- ▶ **L'EPRD c'est maintenant et les premiers CPOM se négocient en ce moment : soyez prêts et opérationnels !**

## POURQUOI SE FORMER ?

Les Ehpa et les Ehpad vont maintenant signer avec l'ARS et le Département, pour une durée de 5 ans, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens qui définit les grandes orientations de la politique de l'établissement... et les moyens dont il disposera.



Les moyens, il en est d'ailleurs question dans l'EPRD, l'état prévisionnel des recettes et des dépenses. Ce nouvel outil, qui vous arrive dès cette année, permettra de planifier les ressources de l'établissement en partant de son activité réelle.

**Tout le monde est concerné, que le gestionnaire ait un ou plusieurs établissements, qu'il soit implanté dans un seul ou dans plusieurs départements...** Mais avant de se lancer, mieux vaut bien se préparer. Et c'est pour vous aider à tout comprendre du CPOM et de l'EPRD que nos intervenants chevronnés ont préparé un module d'une journée permettant à la fois de faire le point sur les grands enjeux de cette réforme et de mieux saisir les implications concrètes pour votre (vos) établissement(s).

**Luc BROUSSY**, directeur d'EHPA Conseil et Formation

## OBJECTIFS

- Apprendre à différencier conventions tripartites et CPOM
- S'appropriier les nouvelles étapes de la procédure budgétaire
- Comprendre la mécanique de la nouvelle réglementation budgétaire et comptable des Ehpad
- **Echanger et mutualiser les expériences sur la mise en œuvre de la réforme**

## LES FORMATEURS



### **Katy GIRAUD**

Consultante et formatrice dans le secteur médico-social depuis plus de 10 ans, c'est elle qui a accompagné la négociation puis la signature du premier CPOM en France avec la Mutualité française Ardèche. Depuis, elle intervient régulièrement sur ces sujets, notamment au sein de *l'Executive master* « Politiques du vieillissement et Silver économie » de Sciences Po. Spécialiste du CPOM médico-social, elle partagera avec vous sa vision des enjeux de cette nouvelle ère de contractualisation, avec passion, humour et illustration (très) pratiques !



### **Jean-Pierre HARDY**

Chargé d'enseignement à Sciences Po et à l'EHESP, auteur de l'ouvrage de référence *Financement et tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux* (4<sup>e</sup> édition, Dunod, 2015) et ancien directeur délégué aux solidarités et au développement social à l'Assemblée des départements de France (ADF). On ne présente plus le «papa» de la tarification des Ehpad qui vous expliquera avec générosité et sagacité tout ce qu'il faut comprendre de cette nouvelle «logique» EPRD, pièges et subtilités compris !

## COMMENT RÉUSSIR SON CPOM ?

### Partie 1 - Le CPOM, à quoi faut-il s'attendre ?

- C...P...O...M... 4 lettres qui révolutionnent le secteur du médico-social ?
- Le CPOM, vous y passerez... mais quand ? Le point sur les calendriers
- Un CPOM pour tous ? Le choix des établissements et services à inclure
- Et si vous refusiez de signer le CPOM ?

### Partie 2 - La tarification à la ressource, cette inconnue qui vous arrive dès 2017 !

- Le calcul du nouveau forfait global de soins
- Le calcul du nouveau forfait global dépendance
- Le 70/30, c'est fini...mais on vous l'explique !
- CPOM et EPRD, ça va toujours ensemble ?

*(décryptage des arrêtés du 21 décembre 2016)*

### Partie 3 - Et pour faire un CPOM, on commence par quoi ?

- Le diagnostic : des outils... et des conseils !
- Les tendances 2017 du CPOM : comment «habiller» votre CPOM ?
- Quels objectifs peut-on envisager ?
- Le modèle de contrat : enfin un cahier des charges

*(décryptage de l'arrêté du 3 mars 2017)*

### Partie 4 - Au final, le CPOM ça change quoi ?

- Gestionnaire : une autre posture, un autre métier ?
- Et du côté des partenaires, quels changements ?
- La procédure budgétaire est morte... Vive le dialogue de gestion !
- Pour s'y retrouver : les textes de références à connaître

## TOUT SAVOIR SUR L'EPRD

### Partie 1 - D'abord, un changement de logique à intégrer...

- Avant l'EPRD, retour sur l'ancienne logique budgétaire
- Le passage à l'EPRD : ça change quoi ?
- La tarification à la ressource et aux besoins : oui, mais sous quelles conditions ?

### Partie 2 - L'EPRD, bien expliqué, ce n'est pas si compliqué...

- L'EPRD, ça ressemble à quoi ? Compte de résultat principal et comptes de résultats annexes
- Les autres tableaux à compléter : le diable est dans les détails ?
- Un nouveau calendrier budgétaire : quand faut-il transmettre son EPRD ?

### Partie 3 - L'analyse financière, on vous aide à tout comprendre !

- L'importance de la CAF : le calcul et l'analyse de cet indicateur
- Le plan global de financement pluriannuel : pilotez à long terme !
- Comment lire un bilan financier ?

# Une journée pour TOUT COMPRENDRE du CPOM et de l'EPRD

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner par fax au 01 40 21 07 36 - ou par courrier à EHPA Formation, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris  
Renseignements : Céline Gaonach - 01 40 21 72 11 - celine.gaonach@ehpa.fr

**Prix de la journée de formation : 390 euros - Ce prix comprend la formation, le repas et les documents.**  
**Païement par chèque ou virement à l'ordre de EHPA Formation, qui m'adressera la confirmation d'inscription.**  
**La facture correspondante (valant convention de formation) me sera envoyée après service rendu**



### Je profite de l'offre «Formation + Abonnement»

Pour compléter l'analyse des sujets propres à vos missions en Ehpad, nous vous proposons de profiter de l'offre «**Formation + Abonnement au Mensuel des Maisons de Retraites**». Prix de la journée de formation + Abonnement au MMR : 500 € (au lieu de 520 €).



Le Mensuel des  
**Maisons de Retraite**

### Je m'inscris seulement à la formation CPOM

Je m'inscris uniquement à la formation « Une journée pour tout comprendre du CPOM et de l'EPRD » **Prix de la formation : 390€**

### Lieu de la formation

- Bordeaux - **Jeudi 6 avril 2017**
- Paris - **Jeudi 20 avril 2017**
- Tarbes - **Mardi 25 avril 2017**
- Nîmes - **Jeudi 4 mai 2017**
- St Étienne - **Jeudi 11 mai 2017**
- Mulhouse - **Jeudi 18 mai 2017**

Mme  M. .... Fonction : .....

E-mail : .....

Tél : ..... Fax : .....

**Adresse de facturation**  Public  Privé

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Tél : .....

- **Public visé** : Directeurs d'Ehpad - Collaborateurs du siège des groupes - Chargés de mission dans les ARS et les Départements
- **Objectif de la formation** : Comprendre l'intérêt et les enjeux du CPOM et de l'EPRD
- **Modalités de suivi, d'exécution et d'évaluation** : Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants
- **Méthodes pédagogiques** : Débats - Exposés - Analyses de cas - Questions/réponses avec les participants.

Formation d'1 journée - 7h00 - Conditions d'annulation sur demande - enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Idf. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. À noter : la session sera annulée avant la date prévue si le nombre de personnes inscrites est inférieur à 15.